

Compétition du 26 mai 2018 au golf des 7 Tours

Règles locales

Toutes les **règles locales permanentes** (page 5 du Vadémécum 2018), notamment « on place la balle sur toute partie tondu ras ».

Sur un green, toute balle, ou marque balle, **déplacée accidentellement par un joueur** doit être replacée **sans pénalité**. Si la balle est **déplacée par une cause naturelle**, elle doit être jouée telle qu'elle repose, sans remplacement, ni pénalité.

Les **clôtures électriques** qui bordent le terrain définissent des **hors-limite**. Cependant si vous êtes gênés pour l'exécution de votre coup, **vous pouvez vous dégager sans pénalité** (free-drop).

Les **dégâts causés par les sangliers** sont des **terrains en réparation**.

Au trou n° 16, il n'y a plus de dropping-zone.

Temps de jeu

Le jeu lent est un reproche qui nous est régulièrement fait par les golfs et certains nous refusent l'accès à leur parcours pour ce motif. Il vous est donc demandé de tout faire pour **coller (ou recoller) à la partie qui vous précède**.

Vous êtes aussi invités à **pratiquer le « Ready Golf »**, ce qui devrait améliorer le temps de jeu.

Je vous souhaite un bon parcours et le meilleur score possible.

Jean-Louis GRASSI
Délégué Régional du Golf d'Entreprises

